

8 mars toute l'année : En lutte contre toutes les formes de sexisme !



Le gouvernement a annoncé vouloir faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une grande cause du quinquennat. Comme pour le reste, Macron et ses sbires communiquent sans jamais passer aux actes. Pire, en menant une politique de régressions sociales, une guerre contre les services publics et en ruinant le système de protection sociale, le gouvernement organise l'aggravation de la précarité des femmes.

LA CONTRE RÉFORME DES RETRAITES : UNE ATTAQUE EN RÈGLE CONTRE LES FEMMES.

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale répète les mêmes mensonges que les autres membres du gouvernement : les femmes seraient les grandes gagnantes de la contre-réforme des retraites. Les seuls grands gagnants seront les fonds de pensions privés.

Les femmes quant à elles, perdraient encore, alors que le système tel qu'il existe leur est déjà défavorable : à l'heure actuelle, les pensions des femmes sont en moyenne 42 % inférieures à celles des hommes.

La contre réforme des retraites introduit le calcul de la pension sur l'intégralité de la carrière au lieu des six derniers mois pour le public. Or, les femmes ont des carrières moins linéaires que les hommes. Dans l'Éducation nationale, 14% d'entre-elles sont à temps partiel contre 5% des hommes, essentiellement pour des raisons familiales et de double journée de travail (80 % des tâches domestiques sont effectuées par les femmes). Cela a donc des effets sur l'évolution de carrière, sur la rémunération (à corps grade égal, les femmes gagnent 14 % de moins que les hommes) et bien évidemment sur le calcul de la retraite !



VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES : LE SILENCE ASSOURDISSANT DE LA HIÉRARCHIE !

Des collègues et élèves dénoncent de plus en plus des situations de violences sexistes et sexuelles de l'école à l'Université. Le silence que leur opposent les institutions est alors assourdissant. En faisant l'autruche, l'administration culpabilise les victimes, renforce la culture du viol et développe le sentiment d'impunité chez les agresseurs.

La circulaire du 9 mars 2018, qui prévoit la protection des victimes de violences sexistes et/ou sexuelles, n'est pas appliquée : les collègues qui ont dénoncé les violences subies n'ont bénéficié ni de protection ni d'accompagnement convenables. Pourtant l'employeur est responsable de la santé et de la sécurité des agent-e-s sur leurs lieux de travail !

Un véritable protocole d'accord social est nécessaire pour que les violences sexuelles cessent ! Les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche doivent prendre leurs responsabilités et agir concrètement pour prévenir les violences, pour protéger les victimes et pour sanctionner les agresseurs. Suite à d'autres initiatives communes sur cette question, SUD éducation a proposé une initiative allant dans ce sens à l'intersyndicale.

SUD ÉDUCATION REVENDIQUE :

- une formation des personnels à des pédagogies antisexistes et à l'éducation aux sexualités ;**
- une réelle prévention des paroles/actes/agressions sexistes et LGBTQI-phobes au travail et des mesures à la hauteur des enjeux lorsque cela se produit ;**
- le retrait du projet Macron/Delevoye de casse des retraites**
- l'égalité salariale entre les hommes et les femmes et la réduction du temps de travail pour permettre l'articulation vie privée/vie publique ;**
- une retraite égale dans les faits pour les hommes et les femmes. Cela implique une réelle égalité salariale mais aussi une répartition égalitaire ou à minima totalement compensée des charges éducatives et domestiques.**

Contre toutes les formes de sexisme, SUD éducation appelle à participer massivement à toutes les initiatives à l'occasion de la journée de luttes des femmes le 8 mars.

Fédération SUD éducation

31 rue de la Grange aux belles 75010 Paris

fede@sudeducation.org



@SUD_education



@Sudeducationfederation

éducation
SUD
Solidaires
Union syndicale